

Alliance pour une société sans tabac



Communiqué de presse : l'Alliance pour une Société sans Tabac salue la stratégie pour une génération sans tabac

Bruxelles - 23 mars 2022

La Conférence Interministérielle Santé publique, placée sous la présidence de Frank Vandenbroucke, ministre de la Santé publique, vient d'ouvrir un nouveau chapitre de la lutte contre le tabagisme. Tous les ministres fédéraux, régionaux et communautaires s'engagent conjointement à arriver à une première génération sans tabac et lancent à cette fin une stratégie pour une génération sans tabac. Pour l'Alliance pour une Société sans Tabac, ce nouveau plan de lutte antitabac constitue un ensemble cohérent de mesures prometteuses susceptibles de stopper enfin l'épidémie de tabagisme. Mais nous n'en sommes pas encore là. Ce plan doit à présent être traduit en mesures concrètes et efficaces, telles que des augmentations annuelles de prix d'au moins 10 % et des investissements supplémentaires dans l'aide au sevrage et dans des campagnes d'aide à l'arrêt tabagique de grande envergure.

Les objectifs stratégiques de ce nouveau plan antitabac dépassent l'horizon des prochaines élections. Ce plan, qui couvre la période de 2022 à 2028, est le fruit d'une réflexion qui va plus loin que les seuls bénéfices à court terme en termes de recettes fiscales. Chaque année, le tabagisme est en effet responsable de 15 000 décès prématurés dans notre pays. Le coût du tabagisme pour la société est ainsi cinq fois supérieur aux recettes que les accises et la TVA sur le tabac rapportent aux caisses de l'État. Un plan global assorti d'une vision à long terme s'imposait donc de toute urgence.

Alignement sur les ambitions de la Commission Européenne

L'Alliance pour une Société sans Tabac se réjouit que les ambitions de ce nouveau plan antitabac s'alignent sur l'objectif européen de ramener à moins de 5 % le nombre de fumeurs quotidiens âgés de plus de 15 ans, et se félicite que la barre ait été encore placée plus haut pour que finalement 0% ou presque 0% des jeunes ne se mette à utiliser des produits du tabac. L'Alliance salue en outre la fixation d'objectifs intermédiaires concrets, à savoir maximum 10 % de fumeurs quotidiens d'ici 2028 et maximum 6 % de fumeurs quotidiens dans la tranche des 15 à 24 ans. Ces jalons intermédiaires permettent en effet de réorienter si nécessaire la stratégie.

Stop à l'ingérence de l'industrie du tabac

Pour la première fois dans l'histoire de la prévention du tabagisme et de la stratégie d'aide au sevrage tabagique dans notre pays, nous constatons une réelle volonté de mettre un terme à l'influence politique des grands fabricants de tabac. Dans le premier point de ce plan, les ministres formulent expressément l'ambition de ne plus laisser les entreprises de l'industrie du tabac influencer la politique de santé publique. Notre pays a déjà souscrit à cet objectif en 2005 en ratifiant la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS (Framework Convention on Tobacco Control, FCTC), sans toutefois mettre en œuvre cette disposition. La porte était donc restée jusqu'ici ouverte aux pratiques intensives de lobbying des

producteurs de tabac. L'Organisation mondiale de la santé affirme que l'industrie du tabac est depuis des dizaines d'années l'obstacle numéro un à la diminution du nombre de décès liés au tabagisme.

Un train de mesures cohérent

Chacun des 14 objectifs annoncés dans le plan est important. Les mesures qui y sont liées se renforcent mutuellement et forment un ensemble cohérent. L'Alliance souhaite toutefois insister spécialement sur deux d'entre elles :

- ✓ L'augmentation des accises.
- ✓ L'amélioration de l'aide au sevrage tabagique à travers une offre multidisciplinaire et un meilleur remboursement des médicaments d'aide à l'arrêt.

L'augmentation des accises sur les produits du tabac est la mesure stratégique la plus efficace pour faire reculer le tabagisme. L'Alliance plaide donc pour une politique ambitieuse en la matière et appelle à une diminution des différences de prix par rapport à ceux en vigueur dans les pays voisins, avec en 2023 un relèvement du prix du paquet à 10 euros et ensuite, des augmentations annuelles du prix d'au moins 10 %. La diminution de la différence de prix entre les cigarettes et le tabac à rouler doit également devenir une priorité de la politique en matière d'accises.

Il est extrêmement important que ces augmentations du prix des produits du tabac soient associées à une amélioration du soutien offert aux fumeurs qui souhaitent arrêter. Selon l'Alliance, l'augmentation des accises doit donc s'accompagner d'investissements supplémentaires dans des campagnes d'aide à l'arrêt de grande envergure et l'amélioration de l'aide au sevrage, à travers une offre multidisciplinaire et un meilleur remboursement des médicaments d'aide à l'arrêt.

Tout fumeur qui parvient à mettre fin à sa dépendance tabagique en retire des bénéfices pour sa santé, mais aussi au niveau de son portefeuille. Il peut ainsi investir l'argent qui partait jusqu'ici en fumée, par exemple dans une alimentation plus saine ou une meilleure formation. Les bénéfices du sevrage tabagique vont donc bien au-delà des bienfaits de l'arrêt pour la santé.

Le lancement de ce nouveau plan antitabac est une étape importante dans la lutte contre le tabagisme. Dans les mois à venir, l'Alliance pour une Société sans Tabac sera attentive aux développements des objectifs opérationnels qui feront suite à cette première étape. L'Alliance continue toutefois à se mobiliser pour faire de la génération sans tabac une réalité, et à mettre son expertise et son expérience au service des responsables politiques, afin de les aider à concrétiser ces mesures.

L'**Alliance pour une Société sans Tabac** est financée par Kom op tegen Kanker et la Fondation contre le Cancer et regroupe les organisations suivantes : le Vlaams Instituut Gezond Leven, la Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding, la Ligue Cardiologique belge, le Gezinsbond, le Fonds des affections respiratoires, le Service d'Étude et de Prévention du Tabagisme et l'Observatoire de la Santé du Hainaut. L'Alliance pour une Société sans Tabac souhaite un train de mesures cohérent visant à empêcher les jeunes de se mettre à fumer et de devenir ainsi dépendants de la nicotine, et à mieux aider les fumeurs à vaincre leur dépendance. Plus de 150 organisations du domaine de la santé, associations médicales, communes, organisations et entreprises ont signé une Charte par laquelle ils s'engagent à se mobiliser, avec leurs membres, en faveur d'une génération sans tabac.

- **Fin du communiqué de presse** -

Info pour les journalistes – ne pas publier

Pour en savoir plus :

Suzanne Gabriels, experte en prévention du tabagisme pour l'Alliance pour une Société sans Tabac
sgabriels@fondationcontrecancer.be – tel. 0495 63 53 94

Stratégie interfédérale 2022 – 2028 pour une génération sans tabac:

[20220323_strategie_interfederale_tabac_note_de_base_fr.pdf \(belgique.be\)](#)